Ministère
des Relations
internationales
et de la Francophonie

Québec

Secrétariat général adjoint

Québec, le 5 septembre 2023

[redacted]

Par courriel

Numéro de référence : MRIF-20230815-001

[redacted],

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents reçue le 14 août dernier et ayant l'objet suivant :

« *En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je veux obtenir copie de tous les rapports ou notes d'informations produits ou reçus par le MRI en lien avec la création d'un bureau du Québec à Tel-Aviv depuis le 1er janvier 2019. Je veux également obtenir copie des échanges du MRI avec Affaires mondiales Canada concernant l'établissement du bureau du Québec au sein de l'ambassade du Canada à Tel-Aviv depuis le 1er janvier 2019.* »

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, veuillez trouver, ci-joint, les documents répertoriés pouvant répondre à votre demande :

1. **2023-08-29 accès informatin - Israel Tel Aviv**
2. **20230501-002_Décret 1171-2023**
3. **20230501-002_LP-65039 _Israël_ - Annonce_Ouverture bureau du Québec à Tel-Aviv**
4. **Fwd_ Prochaines étapes TAVIV**
5. **RE_ Bureau du Québec à Tel-Aviv**
6. **RE_ Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv**
7. **RE_ Création, dotation et entrée en fonction représentant du Québec Tel-Aviv SUITE**

8. **RE_ Demandes compilées du Gouvernement du Québec pour la consultation annuelle**
9. **Réponses suggérées_ouverture du BQTA**
10. **TR _ Aménagement du Bureau du Québec à Tel-Aviv**
11. **TR _ Consultation annuelle sur les changements prévus à l'étranger**
12. **TR _ Déploiement Israël - _Update**
13. **TR _ Tel-Aviv**
14. **TR_ 2022-12338 - Demande du MRIF - ADP_Affecté en Israël**
15. **TR_ Éléments pour justifier l'ouverture du bureau du Québec à Tel-Aviv**

À noter que certains éléments ont été caviardés et d'autres documents ne sont pas accessibles en vertu des articles 9, 14, 18, 19, 20, 22, 23, 33 al.5, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après nommée « Loi sur l'accès »).

Nous vous informons que certains documents ne sont pas accessibles en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès. Ainsi, nous vous recommandons de communiquer avec ces organismes et ses responsables respectifs :

CONSEIL EXÉCUTIF

Julie Boucher Responsable de l'accès à l'information
835, boul. René-Lévesque E.
Québec (QC) G1A 1B4
Tél. : 418 643-7355
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

AFFAIRES MONDIALES CANADA

Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Affaires mondiales Canada
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

https://www.tbs-sct.canada.ca/tbsf-fsct/350-58-fra.asp

https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels/acces-information/presenter-demande.html

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, [redacted], l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Raphaëlle Beauregard
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

p.j. 17

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Téléc : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Téléc : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision finale de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence.

L'appel d'une décision interlocutoire ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec s'il s'agit d'une décision interlocutoire à laquelle la décision finale ne pourra remédier.

b) Délais

L'article 149 prévoit que l'avis d'appel d'une décision finale doit être déposé au greffe de la Cour du Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission par les parties.

c) Procédure

Selon l'article 151 de la loi, l'avis d'appel doit être signifié aux parties et à la Commission dans les dix jours de son dépôt au greffe de la Cour du Québec.

14 juin 2006
Mise à jour le 16 septembre 2016

LOI SUR L’ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CHAPITRE II
ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS

SECTION I
DROIT D’ACCÈS

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d’accès aux documents d’un organisme public.

Ce droit ne s’étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

14. Un organisme public ne peut refuser l’accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu’il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l’organisme public peut en refuser l’accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l’organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l’accès n’est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

SECTION II
RESTRICTIONS AU DROIT D’ACCÈS

§ 1. — *Renseignements ayant des incidences sur les relations intergouvernementales*

18. Le gouvernement ou un ministère peut refuser de communiquer un renseignement obtenu d’un gouvernement autre que celui du Québec, d’un organisme d’un tel gouvernement ou d’une organisation internationale.

Il en est de même du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et du Conseil du trésor.

1982, c. 30, a. 18.

19. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation porterait vraisemblablement préjudice à la conduite des relations entre le gouvernement du Québec et un autre gouvernement ou une organisation internationale.

1982, c. 30, a. 19.

§ 2. — *Renseignements ayant des incidences sur les négociations entre organismes publics*

20. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement lorsque sa divulgation entraverait vraisemblablement une négociation en cours avec un autre organisme public dans un domaine de leur compétence.

1982, c. 30, a. 20.

§ 3. — *Renseignements ayant des incidences sur l'économie*

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

§ 4. — *Renseignements ayant des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique*

29. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi.

Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

1982, c. 30, a. 29; 2006, c. 22, a. 16.

§ 5. — *Renseignements ayant des incidences sur les décisions administratives ou politiques*

33. Ne peuvent être communiqués avant l'expiration d'un délai de 25 ans de leur date:
1° les communications du Conseil exécutif à l'un ou à plusieurs de ses membres, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que le Conseil exécutif n'en décide autrement;

2° les communications d’un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif à un ou à plusieurs autres membres de ce conseil, au Conseil exécutif lui-même, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l’auteur ou, le cas échéant, les auteurs n’en décident autrement;
3° les recommandations du Conseil du trésor ou d’un comité ministériel au Conseil exécutif, à moins que l’auteur ou le destinataire n’en décide autrement;
4° les recommandations d’un ou de plusieurs membres du Conseil exécutif au Conseil exécutif, au Conseil du trésor ou à un comité ministériel, à moins que l’auteur ou, le cas échéant, les auteurs, ou encore le destinataire, n’en décident autrement;
5° les analyses, avis et recommandations préparés au sein du ministère du Conseil exécutif ou du secrétariat du Conseil du trésor, ou au sein d’un autre organisme public dans la mesure où ils sont communiqués au ministère du Conseil exécutif, et portant sur une recommandation ou une demande faite par un ou plusieurs ministres, un comité ministériel ou un organisme public, ou sur un document visé à l’article 36;
6° les mémoires ou les comptes rendus des délibérations du Conseil exécutif ou d’un comité ministériel;
7° une liste de titres de documents comportant des recommandations au Conseil exécutif ou au Conseil du trésor;
8° l’ordre du jour d’une réunion du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou d’un comité ministériel.

Le premier alinéa s’applique, compte tenu des adaptations nécessaires, aux mémoires des délibérations du comité exécutif d’un organisme municipal, aux recommandations qui lui sont faites par ses membres ainsi qu’aux communications entre ses membres.

1982, c. 30, a. 33; 2006, c. 22, a. 20; 2018, c. 3, a. 1.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d’un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l’exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

SECTION III
PROCÉDURE D’ACCÈS

48. Lorsqu’il est saisi d’une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d’un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l’article 47, indiquer au requérant le nom de l’organisme compétent et celui du responsable de l’accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l’article 45 ou par le deuxième alinéa de l’article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48

CHAPITRE III
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I
CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

2006, c. 22, a. 110.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:
1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;
2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

PARTIE I
LES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

CHAPITRE I
LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

1982, c. 61, a. 1.

9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel.

1975, c. 6, a. 9.

Supprimer | Archiver | Signaler | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Lu / non lu | Catégoriser | Marqu

Israel

Cote, Myriam
À : Turcotte, Marc-Andre

Lun 2023-06-26 16:04

[redacted]

2 pièces jointes (157 Ko) Tout enregistrer dans OneDrive - Ministère Relations internationales Télécharger tout

Myriam Côté
Directrice du bureau du sous-ministre
Secrétaire générale

Ministère des Relations internationales et
de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
(cell) : 418-454-8259
Myriam.cote@mri.gouv.qc.ca

Répondre Transférer

CONCERNANT l’établissement du Bureau du Québec à Tel-Aviv

---ooo0ooo---

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l’article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement peut, sur la proposition de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, établir à l'étranger des délégations générales, des délégations et toute autre forme d'organisation permettant la représentation du Québec à l'étranger;

ATTENDU QU’il y a lieu d’établir le Bureau du Québec à Tel-Aviv afin de renforcer l’action du Québec en matière de promotion de ses intérêts, de diversification de ses échanges économiques, de veille stratégique et d’approfondissement de ses relations gouvernementales et institutionnelles en Israël;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE soit établi le Bureau du Québec à Tel-Aviv.

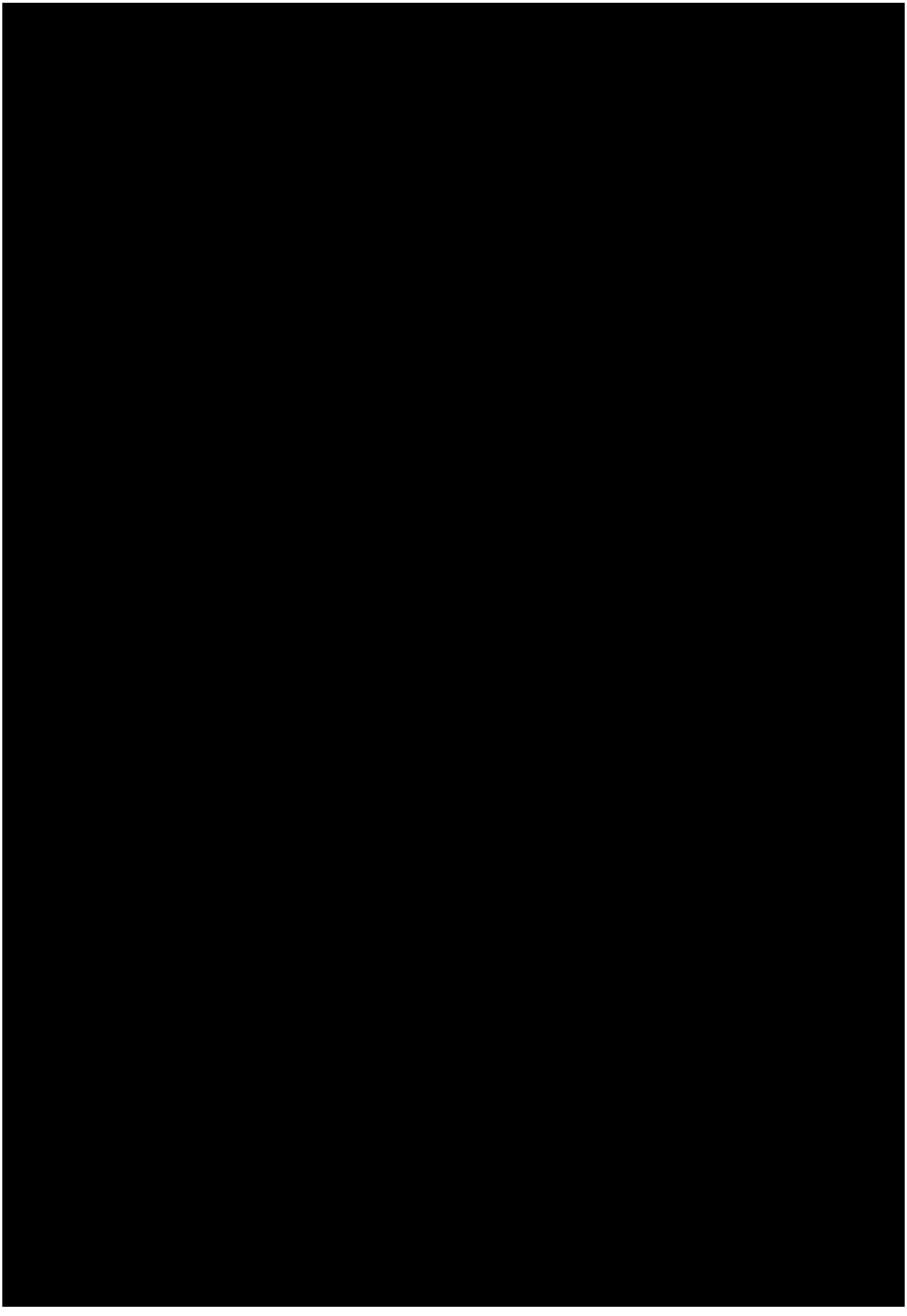

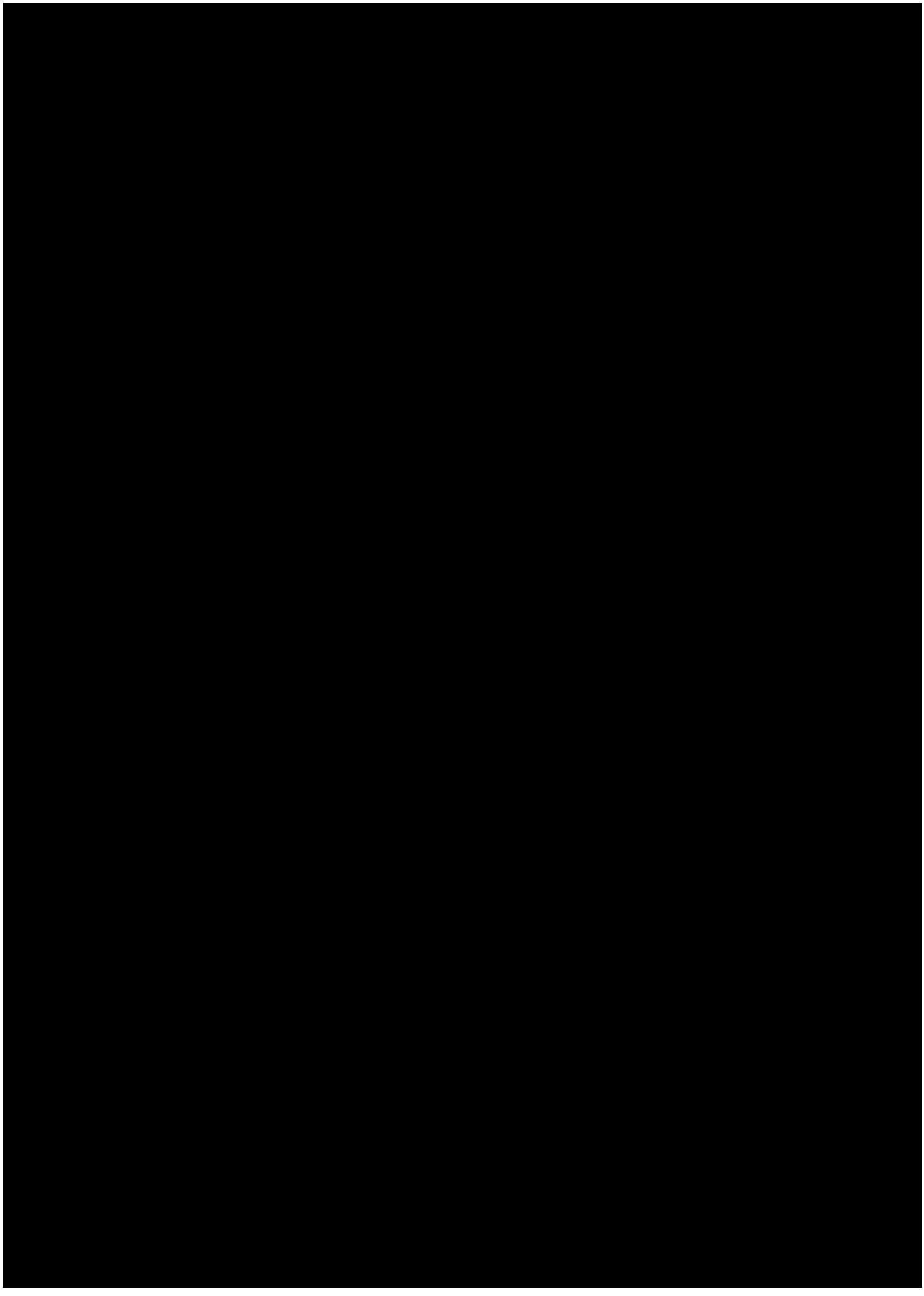

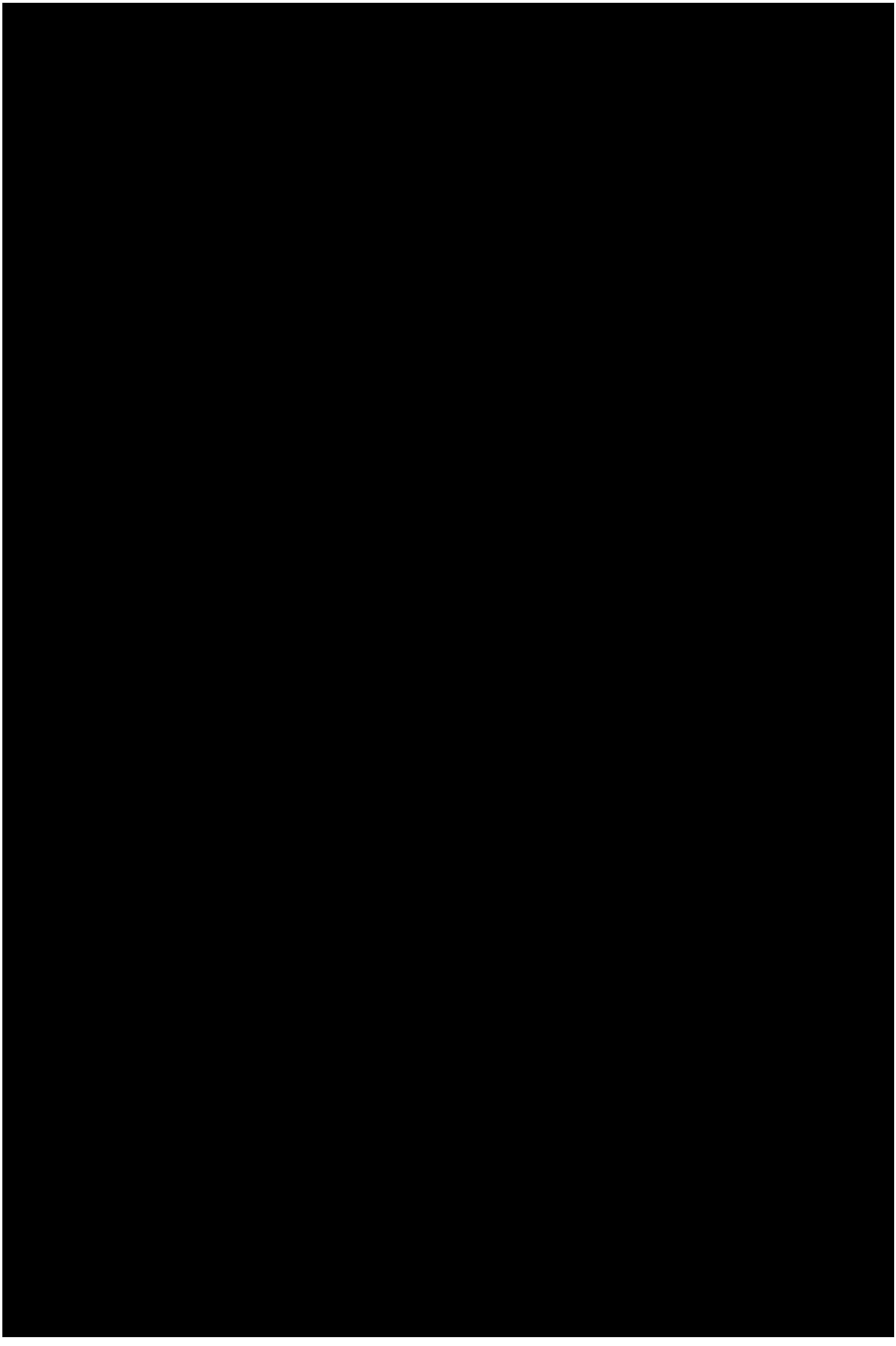

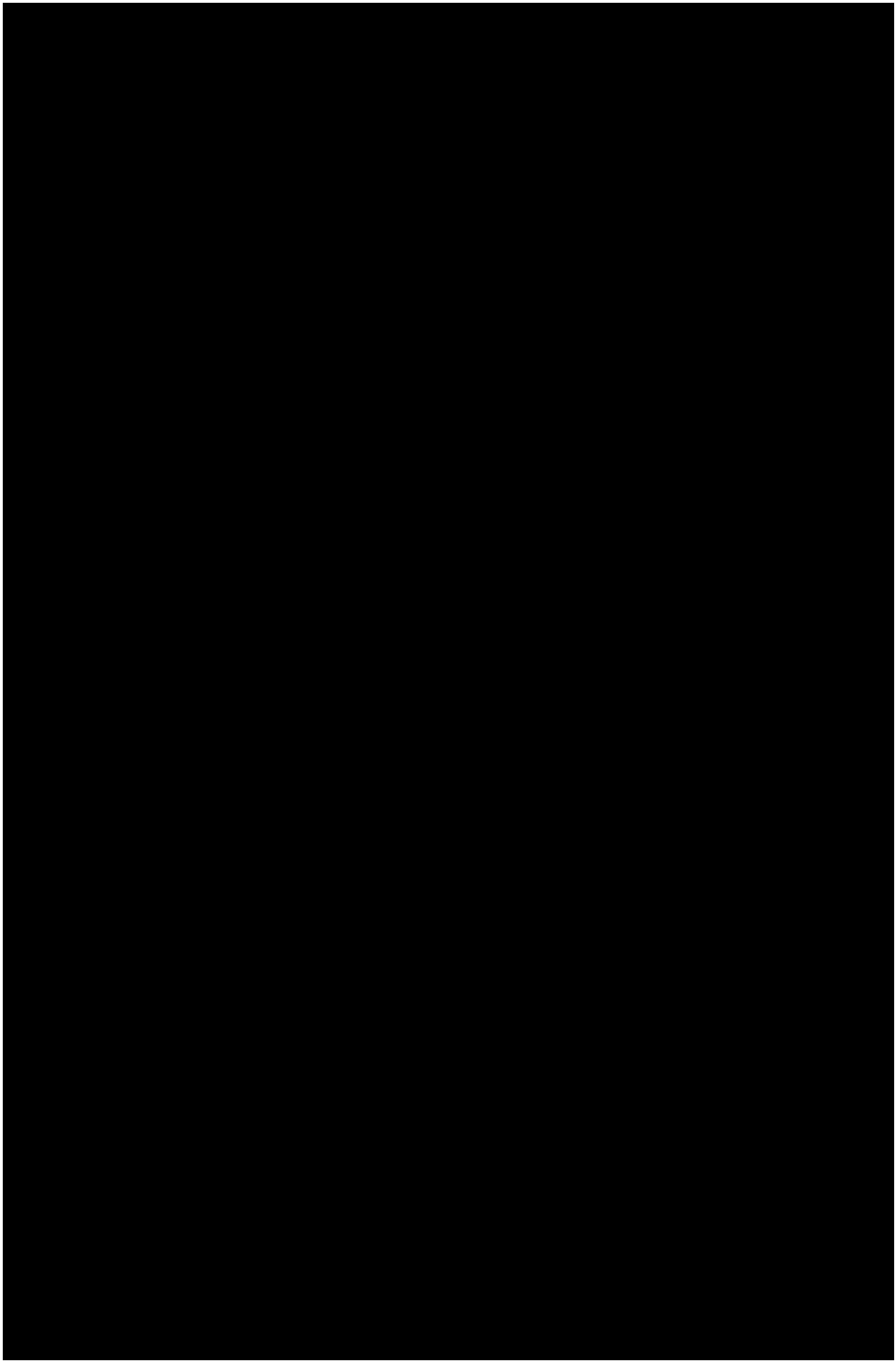

Supprimer | Archiver | Signaler | Répondre | Répondre à tous | Transférer | ...

RE: SDM -MRIF-20230501-002 (Israel)

Marqué pour le suivi. Début le 2023-05-31. Échéance le 2023-05-31.

Vous y avez répondu le Jeu 2023-06-01 09:28

Czor, Emmanuelle
À : Cote, Myriam
Cc : Veilleux, Sara; Diamant, Gregoire; Sefa, Suela; Chabot, Nadia

Mer 2023-05-31 10:30

20230501-002_Note_explicativ...
50 Ko

[redacted]

Bonjour Myriam,

Nous avons apporté des modifications et précisions directement dans la note en mode suivi des modifications. Nous avons également tenu compte des commentaires du BSM lors de l'approbation des lignes de presse/plan de communication abrégé. L'ensemble du dossier est donc harmonisé.

Lorsque vous aurez la date de passage au Conseil des ministres, est-ce que vous pourriez nous en aviser svp.

Je reste disponible pour toutes questions, notamment de vive voix.

Merci beaucoup.

Emmanuelle Czor | Adjointe exécutive par intérim à la sous-ministre adjointe
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales
Bureau des sous-ministres

Ministère de Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

mrif.gouv.qc.ca
international.gouv.qc.ca

De : Cote, Myriam <Myriam.Cote@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 25 mai 2023 12:07
À : Dion, Veronique-Aimee <Veronique-Aimee.Dion@mri.gouv.qc.ca>; Czor, Emmanuelle <Emmanuelle.Czor@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>; Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Sefa, Suela <Suela.Sefa@mri.gouv.qc.ca>; Chabot, Nadia <Nadia.Chabot@mri.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SDM -MRIF-20230501-002 (Israel)

[redacted]

Bonjour,
Je vous remercie de la note. J'ai lu et il y aurait des ajouts à faire. Mes commentaires s'appuient sur les dossiers que nous avons présentés récemment a [redacted] pour le rehaussement ou l'ouverture de représentations et pour lesquelles les mêmes questions revenaient de fois en fois.
Dans la plupart des cas, les commentaires sont assortis de propositions. Je vous laisse juger de leur pertinence.
Mais tout était très bien dans la note. Lorsque vous aurez apporté les modifications, n'hésitez pas à me la faire suivre par courriel.
Merci
Bonne journée
Myriam

Myriam Côté
Directrice du bureau du sous-ministre
Secrétaire générale

Ministère des Relations internationales et
de la Francophonie

[redacted]

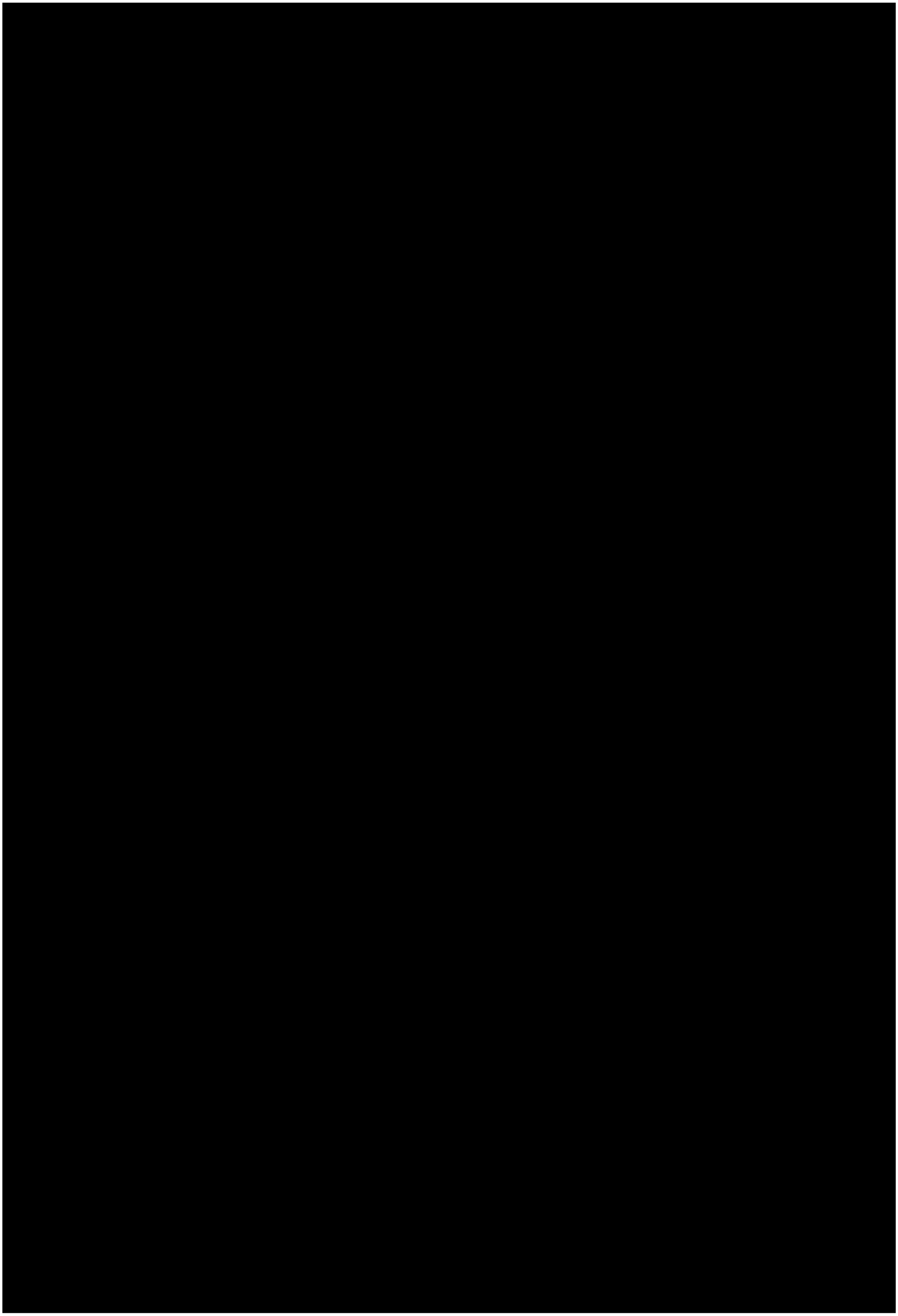

[redacted]

Supprimer | Archiver | Signaler | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Lu / non lu | Catégoriser | Marqu

Décret - Bureau du Québec à Tel- Aviv

Cote, Myriam
À : Chabot, Nadia
Cc : Czor, Emmanuelle; Fortier, Isabelle

Jeu 2023-07-13 15:15

1171-2023.pdf
321 Ko

Pour information
Myriam

Myriam Côté
Directrice du bureau du sous-ministre
Secrétaire générale

Ministère des Relations internationales et
de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
(cell) : 418-454-8259
Myriam.cote@mri.gouv.qc.ca

Répondre | Répondre à tous | Transférer

12 JUILLET 2023

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO
1171-2023

CONCERNANT l'établissement du Bureau du Québec à Tel-Aviv

---ooo0ooo---

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement peut, sur la proposition de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, établir à l'étranger des délégations générales, des délégations et toute autre forme d'organisation permettant la représentation du Québec à l'étranger;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir le Bureau du Québec à Tel-Aviv afin de renforcer l'action du Québec en matière de promotion de ses intérêts, de diversification de ses échanges économiques, de veille stratégique et d'approfondissement de ses relations gouvernementales et institutionnelles en Israël;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE soit établi le Bureau du Québec à Tel-Aviv.

La greffière du Conseil exécutif

[redacted]

Supprimer | Archiver | Signaler | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Lu / non lu | Catégoriser | Marqu

Bureau du Québec à Tel Aviv

Cote, Myriam
À : Huot, Melanie; Drainville, Helene
Cc : Metivier, Louis; Czor, Emmanuelle

Jeu 2023-07-13 17:37

Bonjour Mélanie,
Le gouvernement du Québec a pris le décret, le 12 juillet 2023, visant à établir le bureau du Québec à Tel-Aviv.
Le sous-ministre a eu l'occasion de discuter avec le cabinet cet après-midi et il souhaite que l'affichage du poste de directeur débute le 16 août prochain, soit le jour de la publication du décret dans la Gazette officielle du Québec (rendant ainsi la décision publique).

@Drainville, Helene : je comprends que ton secteur prendra en charge la suite pour la demande de personnel en vue de l'affichage du poste?

Merci à l'avance,
Myriam

Myriam Côté
Directrice du bureau du sous-ministre
Secrétaire générale

Ministère des Relations internationales et
de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
(cell) : 418-454-8259
Myriam.cote@mri.gouv.qc.ca

Répondre | Répondre à tous | Transférer

[redacted]

Supprimer | Archiver | Signaler | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Lu / non lu | Catégoriser | Marqu

RE: RAPPEL - DRH / Nouvelle procédure de cheminement des demandes de personnel

Cote, Myriam
À : Metivier, Louis
Cc : Savoie, Karine; Turcotte, Mona

Jeu 2023-07-20 13:22

Merci Louis
Pour l'affichage de Tel Aviv, je vous reviens. Bien que le décret sera diffusé dans la Gazette officielle du 9 août, le Cabinet ne souhaite pas que le tout s'ébruite trop avant l'annonce potentielle dont la date reste à déterminer. Tout le monde aurait souhaité le 16 août, mais en raison de la date de passage au [redacted]

Alors, on se tient informé pour le 9 août ou la date ciblée par le Cabinet pour l'annonce.

Myriam

De : Metivier, Louis <Louis.Metivier@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 20 juillet 2023 13:13
À : Cote, Myriam <Myriam.Cote@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Savoie, Karine <Karine.Savoie@mri.gouv.qc.ca>; Turcotte, Mona <Mona.Turcotte@mri.gouv.qc.ca>
Objet : TR: RAPPEL - DRH / Nouvelle procédure de cheminement des demandes de personnel

[redacted]

Salut Myriam,

[redacted]

Louis

Louis Métivier
Directeur de la gestion immobilière et de la sécurité
Direction générale de l'administration
Tél. : 418 649-2400, poste 57049
Cell : 418-951-5981

Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

De : Infogestionnaires <Infogestionnaires@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 29 novembre 2022 09:49
À : Audet, Marie-Josee <Marie-Josee.Audet@mri.gouv.qc.ca>; Dequenne, Eric <Eric.Dequenne@mri.gouv.qc.ca>; Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>; Marcotte, Dominic <Dominic.Marcotte@mri.gouv.qc.ca>; Bachand, Patrice <Patrice.Bachand@mri.gouv.qc.ca>; Beauregard, Raphaelle <Raphaelle.Beauregard@mri.gouv.qc.ca>; Boissonneault, Valerie <Valerie.Boissonneault@mri.gouv.qc.ca>; Boivin, Katie <Katie.Boivin@mri.gouv.qc.ca>; Chartier, Gabriel <Gabriel.Chartier@mri.gouv.qc.ca>; Cote, Myriam <Myriam.Cote@mri.gouv.qc.ca>; Crete, Claude <Claude.Crete@mri.gouv.qc.ca>; Denault, Bernard <Bernard.Denault@mri.gouv.qc.ca>; Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Duharte-Lacroix, Gabrielle <Gabrielle.Duharte-Lacroix@mri.gouv.qc.ca>; Harbour, Steeve <Steeve.Harbour@mri.gouv.qc.ca>; Kilfoil, Karen <Karen.Kilfoil@mri.gouv.qc.ca>; Lacroix, Daniel <Daniel.Lacroix@mri.gouv.qc.ca>; Lebel, Genevieve <Genevieve.Lebel@mri.gouv.qc.ca>; Lelievre, Andree <Andree.Lelievre@mri.gouv.qc.ca>; Lemay, Sophie B. <Sophie.Lemay@mri.gouv.qc.ca>; Metivier, Jean <Jean.Metivier@mri.gouv.qc.ca>; Metivier, Louis <Louis.Metivier@mri.gouv.qc.ca>; Morin, Cynthia <Cynthia.Morin@mri.gouv.qc.ca>; Nassour, Dani <Dani.Nassour@mri.gouv.qc.ca>; Navarro, Daniel <Daniel.Navarro@mri.gouv.qc.ca>; Parenteau, Mathieu <Mathieu.Parenteau@mri.gouv.qc.ca>; Roy, Marie <Marie.Roy@mri.gouv.qc.ca>; Royer, Vincent <Vincent.Royer@mri.gouv.qc.ca>; Savoie, Karine <Karine.Savoie@mri.gouv.qc.ca>; Tremblay, Frederic (DIAS) <Frederic.Tremblay@mri.gouv.qc.ca>; Veilleux, Sara <Sara.Veilleux@mri.gouv.qc.ca>; Wang, Yu-Cheng <Yu-Cheng.Wang@mri.gouv.qc.ca>; Boisvert, Michèle <Michele.Boisvert@mri.gouv.qc.ca>; Bonsaint, Michel <Michel.Bonsaint@international.gc.ca>; Brulotte, David <David.Brulotte@mri.gouv.qc.ca>; Deronzier, Claire (Quebec) <Claire.Deronzier@mri.gouv.qc.ca>; Dessureault, Isabelle <Isabelle.Dessureault@mri.gouv.qc.ca>; Picard, Mael-Solen <Mael-Solen.Picard@mri.gouv.qc.ca>;

Supprimer | Archiver | Signaler | Répondre | Répondre à tous | Transférer | Lu / non lu | Catégoriser | Marqu

RE: Tel-Aviv - le 9 août

Cote, Myriam
À : Czor, Emmanuelle; Gagnon, Audrey (BSM)

Jeu 2023-07-20 10:45

Bonjour Emmanuelle.
C'est nous qui avons informé le cabinet, en raison des annonces prévues

Myriam

De : Czor, Emmanuelle <Emmanuelle.Czor@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 20 juillet 2023 10:44
À : Gagnon, Audrey (BSM) <Audrey.Gagnon2@mri.gouv.qc.ca>; Cote, Myriam <Myriam.Cote@mri.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Tel-Aviv - le 9 août

[redacted]

Bonjour,
Pour votre information, j'ai été informée hier par le cabinet que le dossier concernant Tel-Aviv sera inscrit à la Gazette le 9 août.
J'ai informé les équipes (DAMO, DCAP et DSREOIRI) pour la suite.
Je vous remercie,

Emmanuelle Czor | Adjointe exécutive par intérim à la sous-ministre adjointe
Relations Afrique, Francophonie et affaires multilatérales
Bureau des sous-ministres

Ministère de Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

mrif.gouv.qc.ca
international.gouv.qc.ca

Répondre | Répondre à tous | Transférer

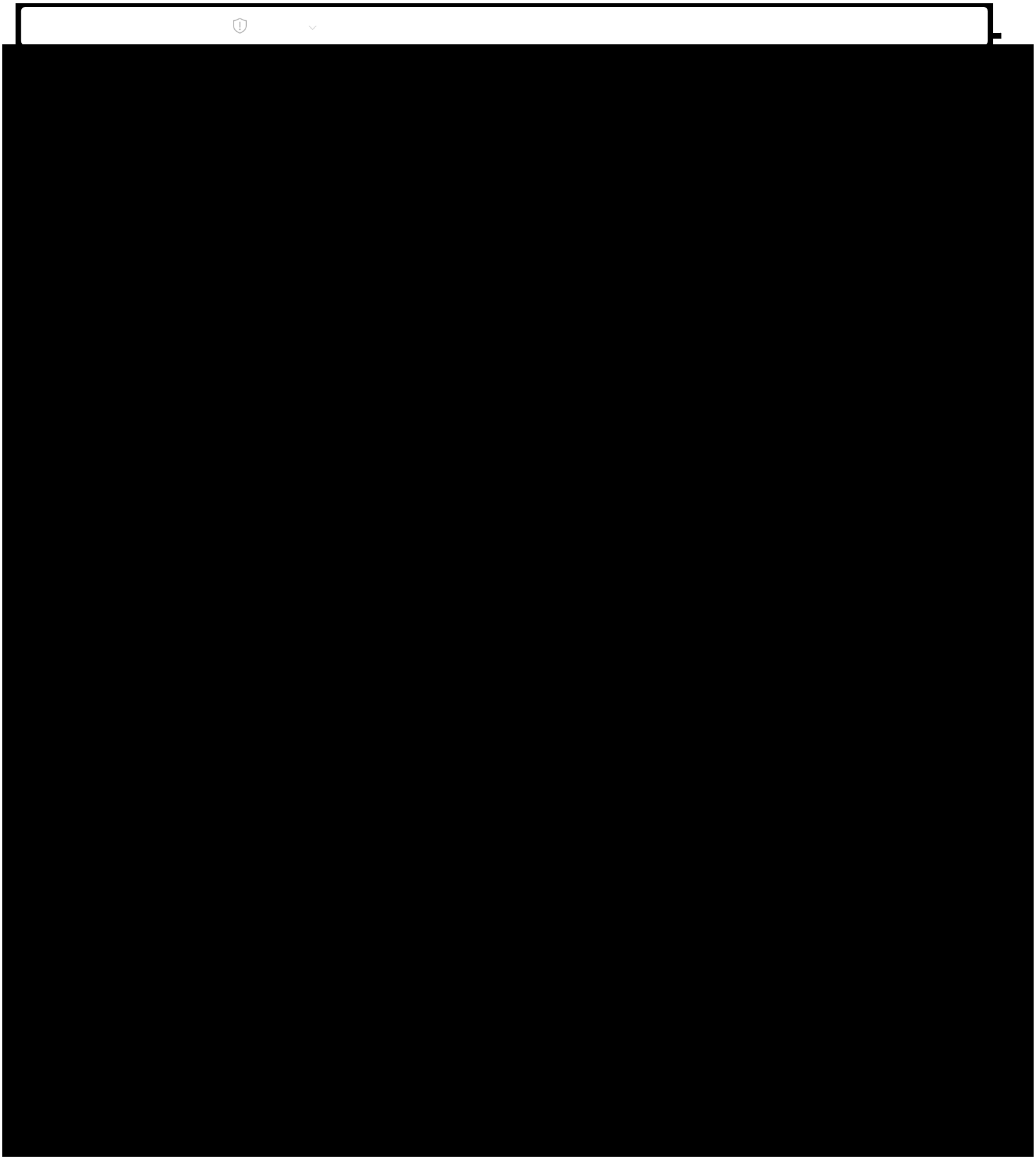

[redacted]

Supprimer Archiver Signaler Répondre Répondre à tous Transférer Lu / non lu Catégoriser Marqu

RE: 2023-1800 (Bureau à Tel-Aviv)

Date : mardi 15h15 à 16h

Nous allons procéder à la convocation sous peu.

Marie-Michelle Guay
Conseillère en modernisation
Bureau du sous-ministre, secrétariat général et performance

Cellulaire: 581 992-8240
Courriel: marie-michelle.guay@mri.gouv.qc.ca

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

[redacted]

[redacted]

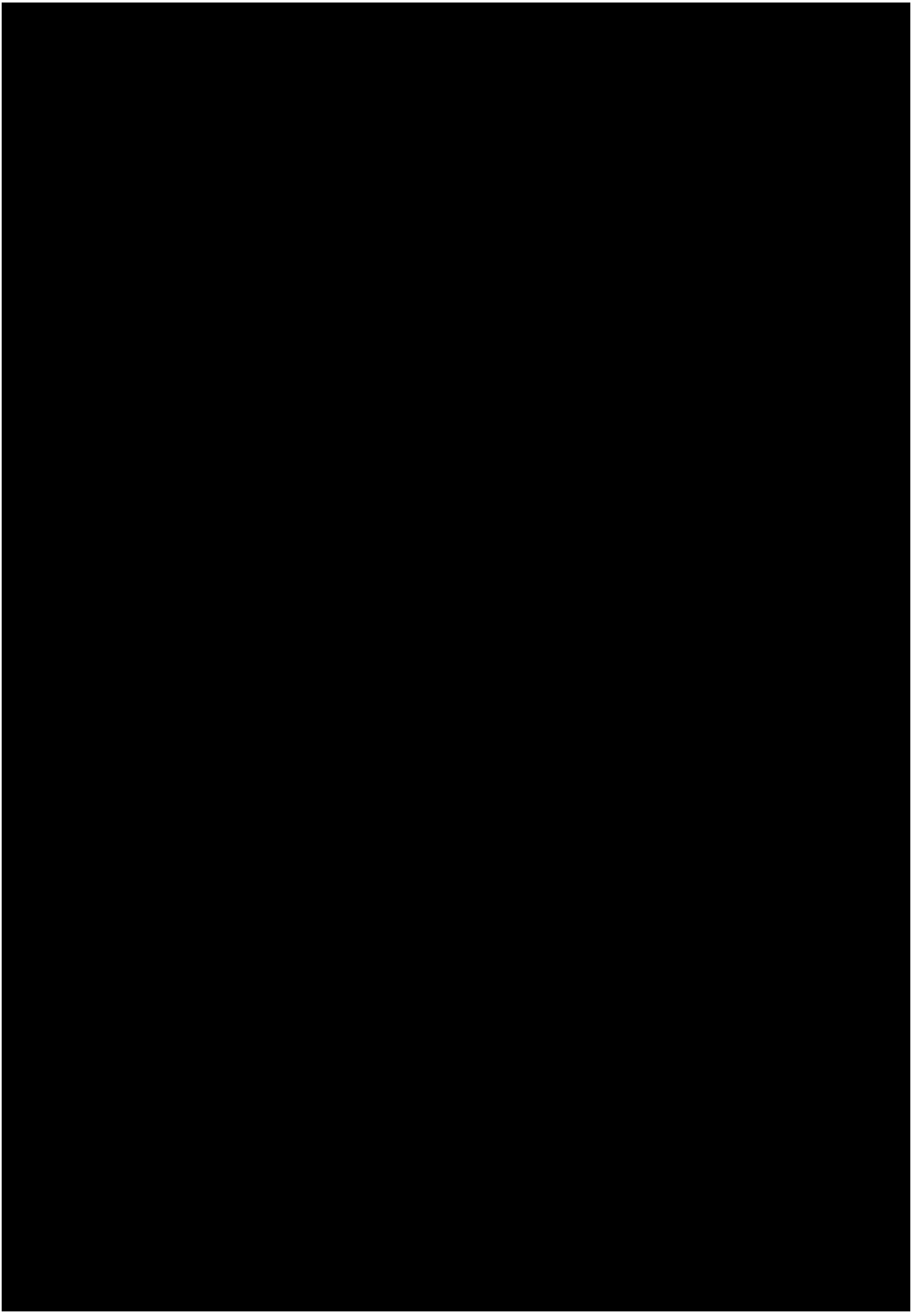

Supprimer Archiver Signaler Répondre Répondre à tous Transférer Lu / non lu Catégoriser Marqu

Re: RÉSULTATS : Consultation annuelle d'Affaires mondiales Canada sur les changements prévus à l'étranger - représentations en cooccupation

Vous y avez répondu le Jeu 2022-09-22 16:17

BS Barcelo, Sylvie
À : Cote, Myriam
Cc : Marcotte, Dominic; Audet, Marie-Josee; Dequenne, Eric; Drainville, Helene; Gagnon, Audrey (BSM); Lebrasseur, Mandy; Lemay, Sophie B.

Jeu 2022-09-22 15:42

[redacted]

Oui. Parfait. Merci

Pour tel aviv — il faut y mettre de la chair pour expliquer les conditions dans lesquelles une cohabitation s'inscrit — et que ça doit etre une personne relevant du MRIF

Sylvie Barcelo
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Téléphone : 418-649-2335

Envoyé de mon iPad

> Le 22 sept. 2022 à 12:50, Cote, Myriam <Myriam.Cote@mri.gouv.qc.ca> a écrit :
>
> [redacted]
>
> Bonjour Mme Barcelo.
> Je suggérerais une communication officielle (courriel) de votre part, auprès des partenaires visés et des chefs de poste, question de laisser des traces étant
> [redacted]
> - Courriels aux chefs de poste visés.
>
> Si cette option est retenue, nous créerons un mandat.
>
> Merci
> Myriam
>
> Myriam Côté
> Directrice du bureau de la sous-ministre
> Secrétaire générale
>
> Ministère des Relations internationales et
> de la Francophonie
> 525, boulevard René-Lévesque Est, 4e étage
> Québec (Québec) G1R 5R9
> (cell) : 418-454-8259
> Myriam.cote@mri.gouv.qc.ca

De : Barcelo, Sylvie <Sylvie.Barcelo@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 21 septembre 2022 21:45
À : Marcotte, Dominic <Dominic.Marcotte@mri.gouv.qc.ca>

[redacted]

Supprimer Archiver Signaler Répondre Répondre à tous [redacted] férer Lu / non lu Catégoriser Marqu

Re: POUR APPROBATION : Demandes MRIF et M/O compilées pour la consultation annuel

Relations internationales et Francophonie
Québec

Bonjour madame Barcelo,

[redacted]

Vanessa et moi demeurons à votre disposition pour toute question.

Merci beaucoup et bonne journée!

Mission	Type de demande	Employé canadien ou employé recruté sur place	Niveau (s'applique seulement aux ERP)	Titre du poste	Date d'entrée en vigueur	Demandé par	Financé par	Commentaires
Tel-Aviv	Ajout de poste	EC	N/A	Représentant du Québec	1er aout 2023	MRIF (ÀC)	MRIF (ÀC)	Poste préapprouvé par AMC. Discussions en cours à savoir qui du MRIF ou du MEI/IQI octroiera les mandats et financera ce

[redacted]

12 JUILLET 2023

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO
1171-2023

CONCERNANT l'établissement du Bureau du Québec à Tel-Aviv

---ooo0ooo---

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement peut, sur la proposition de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, établir à l'étranger des délégations générales, des délégations et toute autre forme d'organisation permettant la représentation du Québec à l'étranger;

ATTENDU QU'il y a lieu d'établir le Bureau du Québec à Tel-Aviv afin de renforcer l'action du Québec en matière de promotion de ses intérêts, de diversification de ses échanges économiques, de veille stratégique et d'approfondissement de ses relations gouvernementales et institutionnelles en Israël;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE soit établi le Bureau du Québec à Tel-Aviv.

La greffière du Conseil exécutif

[redacted]

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
LE PROTOCOLE

LP/ 65039 /2023

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Le Protocole) présente ses compliments au consulat général de l'État d'Israël à Montréal et a l'honneur de l'informer que le Conseil des ministres a adopté le 12 juillet 2023 le décret numéro 1171-2023 confirmant l'établissement du bureau du Québec à Tel-Aviv.

Le Protocole précise à ce Consulat général que le bureau du Québec à Tel-Aviv aura pour mandat de développer et de consolider les relations politiques, économiques et multisectorielles entre le gouvernement du Québec et l'État d'Israël. Le personnel du bureau du Québec à Tel-Aviv sera également en mesure d'accompagner les projets et initiatives en Israël des ministères, organismes, institutions et entreprises du Québec.

Le Protocole souhaite par ailleurs informer ce Consulat général qu'il lui confirmera dans une correspondance ultérieure, les informations relatives au chef du bureau du Québec à Tel-Aviv et à sa date d'entrée en fonction.

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Le Protocole) saisit cette occasion pour renouveler au consulat général de l'État d'Israël à Montréal l'assurance de sa haute considération.

Québec, le 2 août 2023

Consulat général de
l'État d'Israël
Montréal

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE
PROTOCOLE

[redacted]

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 649-2400
Télécopieur : 418 649-2659

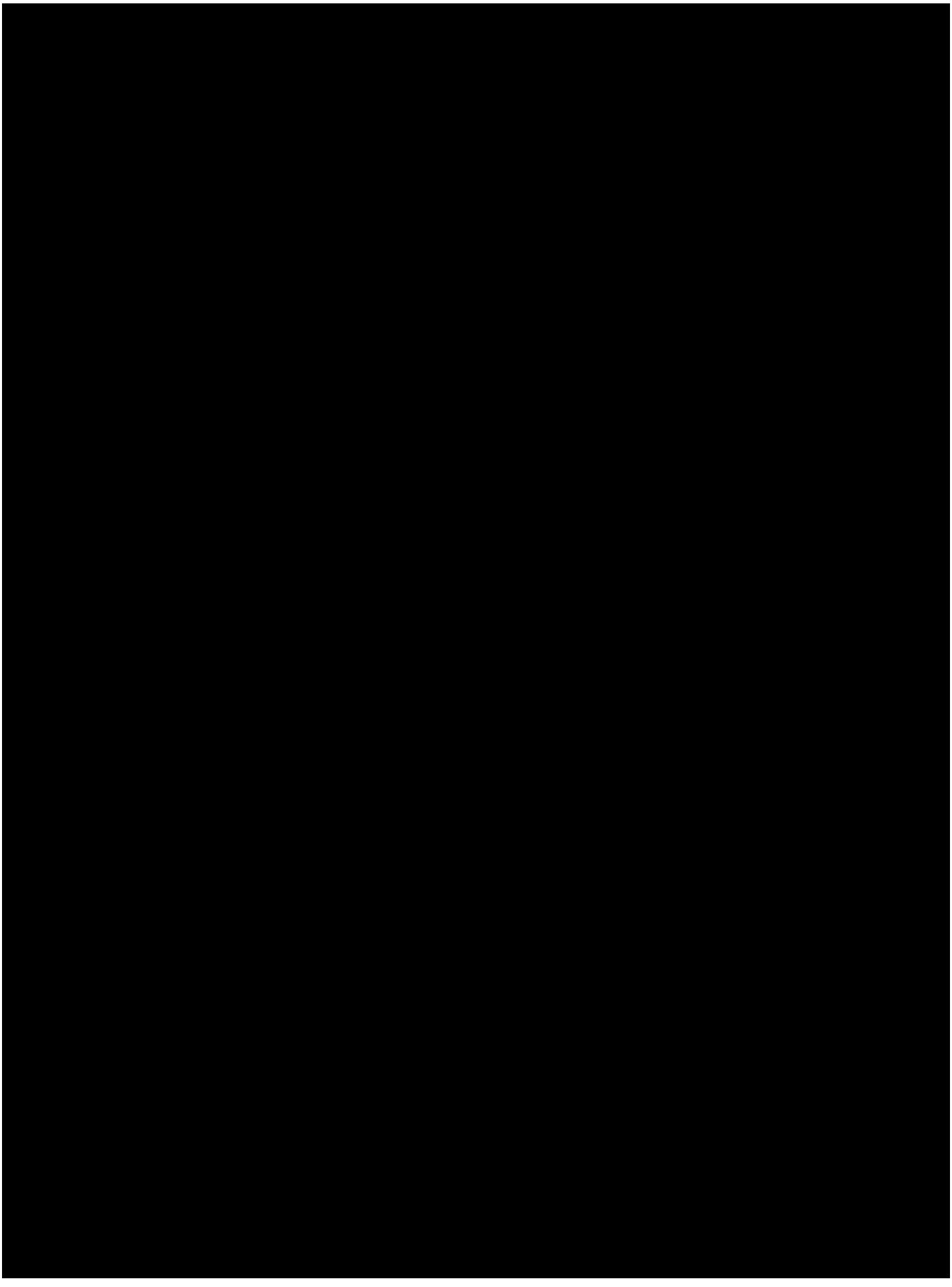

[redacted]

On Sep 29, 2022, at 11:38 AM, Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca> wrote:

Bonjour [redacted],

Comment vas-tu?

Nous sommes à prévoir les prochaines étapes pour la création du poste EC de représentant du Québec à Tel-Aviv dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er avril 2023.

Peux-tu me rappeler si on doit encore fournir des documents au [redacted] pour officialiser la création de ce poste?

Aussi, pourrais-tu dès maintenant nous mettre en contact [redacted] ou toute autre personne désignée de la mission pour nous accompagner puisque nous n'avons personne sur place.

Toute autre info pertinente dont tu disposerais à ce stade serait aussi très appréciée.

Merci et bon jeudi!

Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

De : Hakobyan, Alik
A : [redacted]
Cc : [redacted] Diamant, Gregoire; Bilodeau, Vanessa
Objet : RE: Bureau du Québec à Tel-Aviv
Date : 27 juillet 2023 09:44:29
Pièces jointes : image001.png
image002.png
image003.png

Bonjour [redacted]

[redacted]. Je devrais me rendre en Israël la semaine [redacted] et j'aimerais avoir accès au bureau et y ajouter des accessoires au besoin, pour me rassurer qu'il est complètement prêt à la visite de la ministre.

Merci beaucoup de ta précieuse collaboration et bonne suite de l'été!

Cordialement,
Alik

[redacted]

From: Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Sent: July 26, 2023 9:00 PM
To: [redacted]
Subject: Bureau du Québec à Tel-Aviv

Bonjour [redacted]

J'espère que tu vas bien.

Je voulais t'aviser que le Bureau du Québec à Tel-Aviv est désormais officiel, [redacted]. Cette information est encore confidentielle, et elle sera rendue publique d'ici le 9 août. Après cette date, on procédera à la sélection de la personne qui va occuper le poste.

[redacted]

J'aimerais aussi savoir comment avance l'aménagement de notre bureau.

Je serai en vacance du 28 juillet au 24 août.

Lors de mon absence, tu peux contacter directement mon gestionnaire, Grégoire Diamant (Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca), pour toute question.

Je te remercie de ta collaboration et souhaite une excellente journée.

Alik

Alik Hakobyan (il/he) || Chef du pupitre Proche-Orient, Égypte, Türkiye / Chief Desk Officer Middle-East, Egypt and Türkiye
Direction Afrique et Moyen-Orient / Africa and Middle East Division

Tel. 514-864-4168, poste 57005
418-649-2400, poste 57005

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
380, rue Saint-Antoine Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca

De : Bilodeau, Vanessa
A : [redacted]
Cc : Diamant, Gregoire; Hakobyan, Alik; [redacted]
Objet : RE: Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv
Date : 27 octobre 2022 09:37:00
Pièces jointes : image001.png
image002.png
image003.png
image004.png
image005.png

Merci pour ce retour, [redacted]

En complément d'information au point 4, un [redacted] adapté au Québec vous sera effectivement transmis [redacted]

En vous souhaitant une bonne journée!

Vanessa
Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

[redacted]

[redacted]

From: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Sent: October 26, 2022 9:27 PM
To [redacted]
Cc: Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>; [redacted]
Subject: RE: Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour [redacted]

Je vous remercie d'avoir pris le temps de nous rencontrer la semaine dernière. Cela fut fort agréable et laisse présager le meilleur pour l'arrivée de notre premier représentant du Québec à Tel-Aviv.

Comme convenu, voici un récapitulatif de ce qui a été discuté que vous pourrez partager avec l'ambassadrice.

1. Pour compléter le processus de création de poste autorisé lors de la consultation annuelle de septembre ([redacted]), il resterait de votre côté à déposer, en vue du prochain [redacted], les documents justificatifs requis (description d'emploi et organigramme) à [redacted] avant le 9 novembre. À cet effet, veuillez trouver en pièce jointe la description d'emploi élaborée par Québec pour le poste (à noter que celle-ci pourrait éventuellement être sujette à changement). Nous vous laissons le soin de produire l'organigramme en fonction de vos propres standards. [redacted]

2. Nous procéderons dans les prochaines semaines à l'affichage du poste. Nous espérons pouvoir retenir un candidat avant la période des fêtes. Dès que ce sera fait, l'information sera partagée [redacted] via une lettre d'annonce de nomination envoyée au siège [redacted] puis via une demande d'agrément officielle adressée directement à l'ambassadrice. [redacted]

3. Une fois l'agrément accordé, nous entamerons les procédures d'obtention de la [redacted] et des documents de voyages du candidat ([redacted] et visa). Selon notre expérience récente, le tout devrait s'échelonner sur une période d'environ 8 mois, ce qui nous conduirait à une entrée en poste officielle sur le territoire à la fin de l'été 2023. S'il y

a quoi que ce soit que vous pouvez faire pour faciliter ce processus, nous serions évidemment preneurs. [redacted]

[redacted]

En espérant le tout conforme. Je demeure disponible pour toute question que cela pourrait susciter.

Salutations cordiales,

Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

[redacted]

[redacted]

From: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Sent: October 6, 2022 9:23 PM
To: [redacted]
Cc: Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Subject: Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour,

Mon nom est Vanessa Bilodeau. À titre de responsable des relations fédérales-provinciales pour le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF), je gère tout ce qui a trait à la cooccupation du Québec au sein des missions diplomatiques et consulaires canadiennes.

Comme vous vous en doutez certainement, je vous écris aujourd'hui concernant la création du poste de représentant du Québec qui a été approuvée à la consultation annuelle de septembre. D'entrée de jeu, je me dois que vous souligner que nous nous réjouissons que ce projet sur lequel nous travaillons [redacted] se concrétise et avons bien hâte de collaborer avec vous pour les prochaines étapes.

Concrètement, nous sommes toujours en attente de certaines orientations finales quant à ce nouveau poste, lesquelles nous parviendront dès qu'un nouveau Conseil des ministres sera nommé, sans doute d'ici la fin du mois d'octobre. D'ici là, mes collègues, Grégoire Diamant et Alik Hakobyan, respectivement directeur et conseiller à la direction Afrique et Moyen-Orient du ministère, apprécierons pouvoir vous rencontrer rapidement pour discuter de ce qui est attendu de part et d'autre.

Si cela vous convient, nous apprécierions si vous pouviez nous identifier certaines plages de disponibilité (heure du Québec) et nous nous chargerons de vous transmettre une convocation de rencontre via TEAMS.

Au plaisir de travailler ensemble,

Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

[redacted]

From: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Sent: October 27, 2022 4:37 PM
To: [redacted]
Cc: Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>; [redacted]
Subject: RE: Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Merci pour ce retour, [redacted]

En complément d'information au point 4, un [redacted] adapté au Québec vous sera effectivement transmis [redacted]

En vous souhaitant une bonne journée!

Vanessa
Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

[redacted]

From: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Sent: October 26, 2022 9:27 PM
To: [redacted]
Cc: Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>; [redacted]
Subject: RE: Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour [redacted],

Je vous remercie d'avoir pris le temps de nous rencontrer la semaine dernière. Cela fut fort agréable et laisse présager le meilleur pour l'arrivée de notre premier représentant du Québec à Tel-Aviv.

Comme convenu, voici un récapitulatif de ce qui a été discuté que vous pourrez partager avec l'ambassadrice.

1. Pour compléter le processus de création de poste autorisé lors de la consultation annuelle de septembre ([redacted]), il resterait de votre côté à déposer, en vue du prochain [redacted], les documents justificatifs requis (description d'emploi et organigramme) à [redacted] avant le 9 novembre. À cet effet, veuillez trouver en pièce jointe la description d'emploi élaborée par Québec pour le poste (à noter que celle-ci pourrait éventuellement être sujette à changement). Nous vous laissons le soin de produire l'organigramme en fonction de vos propres standards. [redacted]

2. Nous procéderons dans les prochaines semaines à l'affichage du poste. Nous espérons pouvoir retenir un candidat avant la période des fêtes. Dès que ce sera fait, l'information sera partagée [redacted] via une lettre d'annonce de nomination envoyée au siège [redacted] puis via une demande d'agrément officielle adressée directement à l'ambassadrice. [redacted]

3. Une fois l'agrément accordé, nous entamerons les procédures d'obtention de la [redacted] et des documents de voyages du candidat ([redacted] et visa). Selon notre expérience récente, le tout devrait s'échelonner sur une période d'environ 8 mois, ce qui nous conduirait à une entrée en poste officielle sur le territoire à la fin de l'été 2023. S'il y a quoi que ce soit que vous pouvez faire pour faciliter ce processus, nous serions évidemment preneurs. [redacted]

[redacted]

En espérant le tout conforme. Je demeure disponible pour toute question que cela pourrait susciter.

Salutations cordiales,

Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

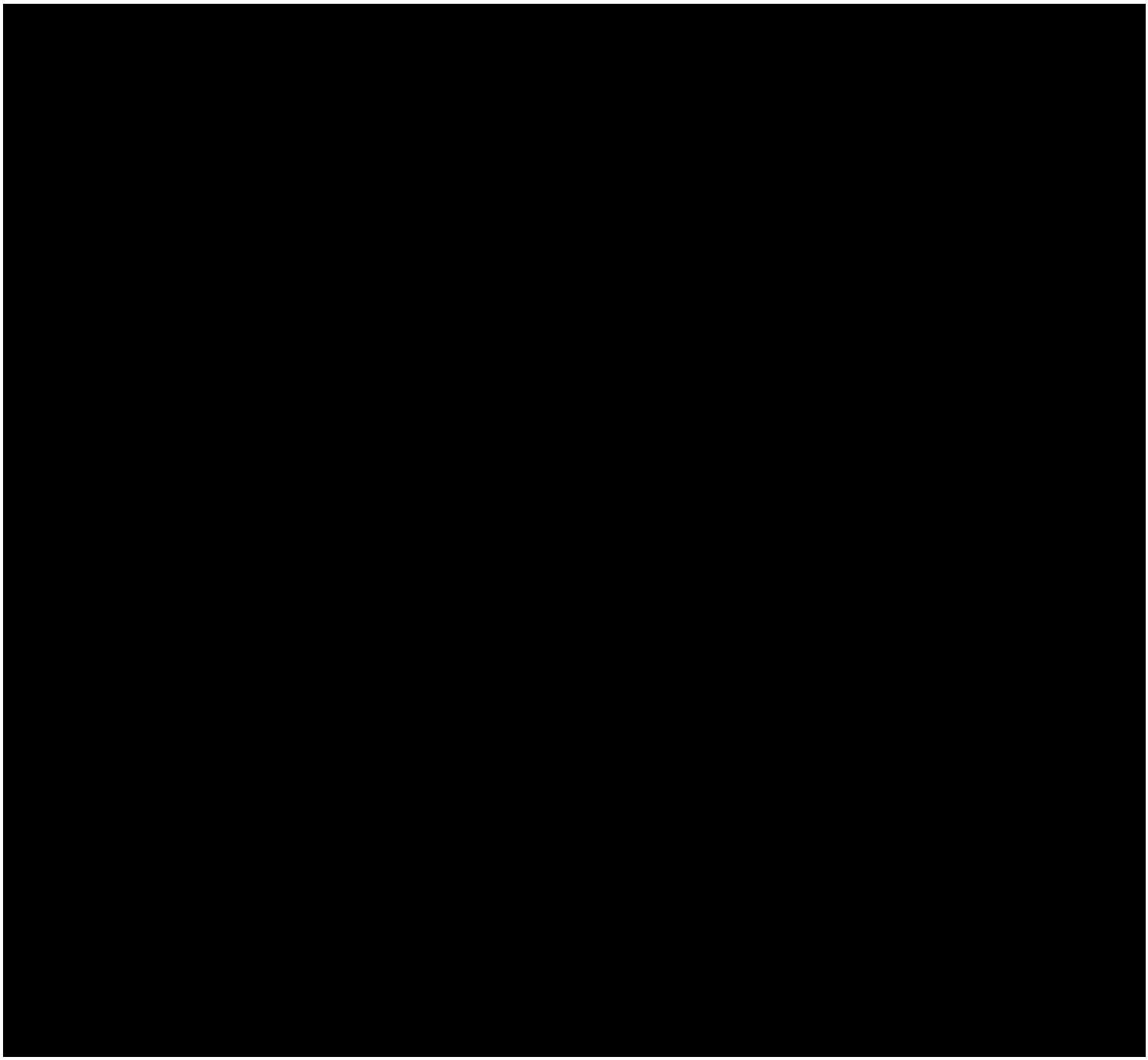

From: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Sent: October 6, 2022 9:23 PM
To: [redacted]
Cc: Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Subject: Création, dotation et entrée en fonction du poste de représentant du Québec à Tel-Aviv

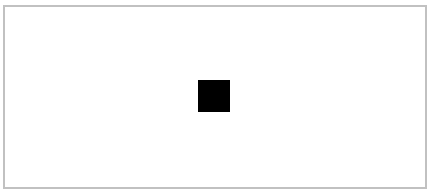

Bonjour,

Mon nom est Vanessa Bilodeau. À titre de responsable des relations fédérales-provinciales pour le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF), je gère tout ce qui a trait à la cooccupation du Québec au sein des missions diplomatiques et consulaires canadiennes.

Comme vous vous en doutez certainement, je vous écris aujourd'hui concernant la création du poste de représentant du Québec qui a été approuvée à la consultation annuelle de septembre. D'entrée de jeu, je me dois que vous souligner que nous nous réjouissons que ce projet sur lequel nous travaillons [redacted] se concrétise et avons bien hâte de collaborer avec vous pour les prochaines étapes.

Concrètement, nous sommes toujours en attente de certaines orientations finales quant à ce nouveau poste, lesquelles nous parviendront dès qu'un nouveau Conseil des ministres sera nommé, sans doute d'ici la fin du mois d'octobre. D'ici là, mes collègues, Grégoire Diamant et Alik Hakobyan, respectivement directeur et conseiller à la direction Afrique et Moyen-Orient du ministère, apprécierons pouvoir vous rencontrer rapidement pour discuter de ce qui est attendu de part et d'autre.

Si cela vous convient, nous apprécierions si vous pouviez nous identifier certaines plages de disponibilité (heure du Québec) et nous nous chargerons de vous transmettre une convocation de rencontre via TEAMS.

Au plaisir de travailler ensemble,

Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole

Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

[redacted]

From: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Sent: July 29, 2022 3:47 PM
To: [redacted]
Cc: Lemay, Sophie B. <Sophie.Lemay@mri.gouv.qc.ca>; Montminy-Cantin, Louis-Xavier <Louis-Xavier.Montminy-Cantin@mri.gouv.qc.ca>
Subject: Demandes compilées du Gouvernement du Québec pour la consultation annuelle [redacted]
Importance: High

Bonjour[redacted],

Voici sous forme de tableau les demandes compilées du Gouvernement du Québec pour la consultation annuelle 2023-24.

Mission	Type de demande	Employé canadien ou employé recruté sur place	Niveau	Titre du poste	Date d'entrée en vigueur	Commentaires
Tel-Aviv	Ajout de poste	EC	N/A	Représentant du Québec	[redacted]	[redacted]

[redacted]

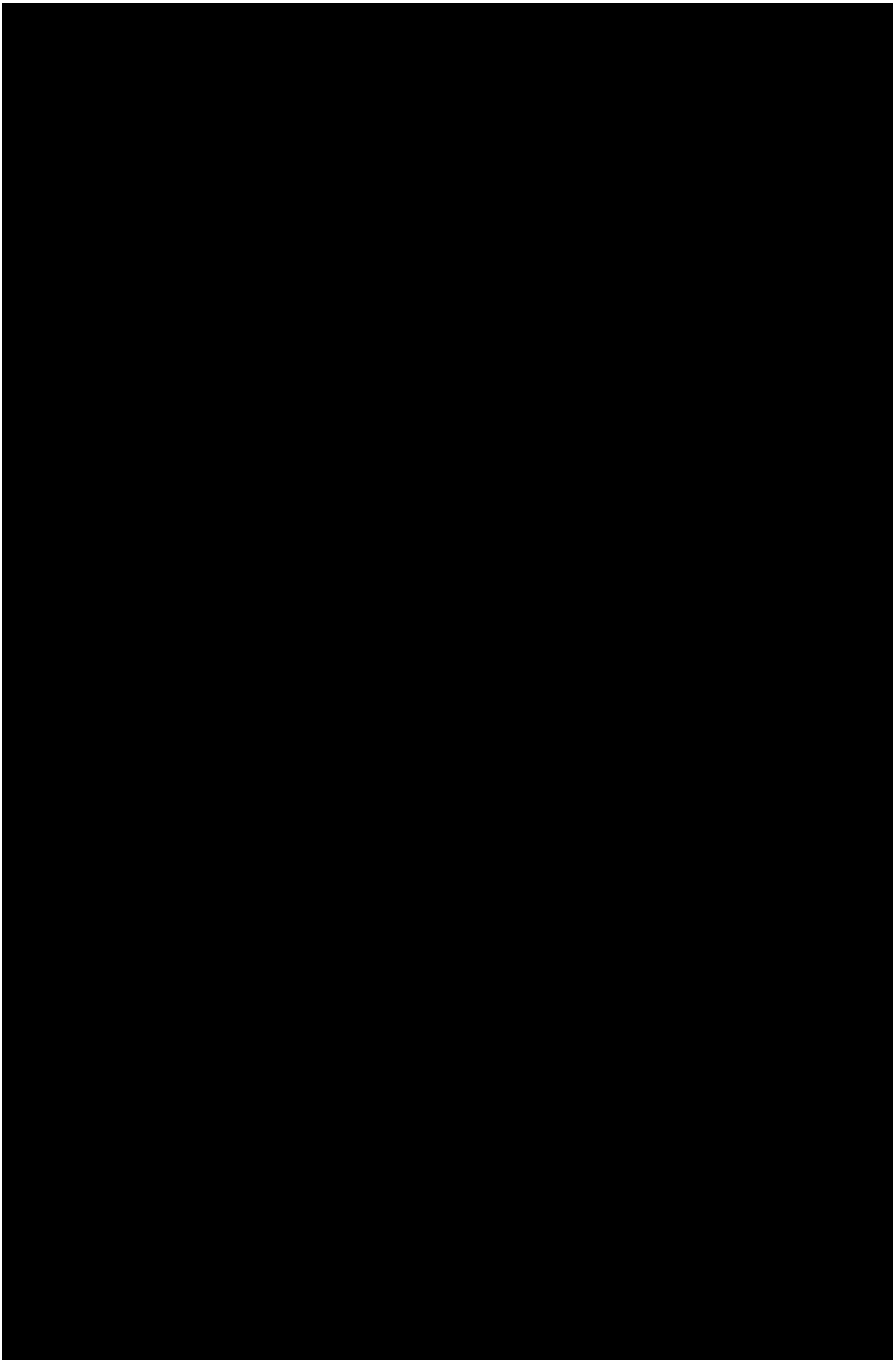

Je vous remercie et demeure disponible pour tout besoin d'information complémentaire.

Vanessa Bilodeau M.A. | Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400, poste 57220

Édifice Hector-Fabre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

Sur Québec.ca
Espace international

Ministère
des Relations
internationales
et de la Francophonie
Québec

DIRECTION AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

RÉPONSES SUGGÉRÉES SUR LA CRÉATION DU BUREAU DU QUÉBEC À TEL-AVIV

VOLET GÉNÉRAL

- En vertu du premier alinéa de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (RLRQ, chapitre M-25.1.1), le gouvernement peut, sur la proposition de la ministre, établir à l'étranger des délégations générales, des délégations et toute autre forme d'organisation permettant la représentation du Québec à l'étranger.

- Après avoir étudié différents scénarios quant à la présence du Québec au Moyen-Orient, l'une des rares régions stratégiques où nous n'avons pas de représentation, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) prévoit l'ouverture d'un Bureau du Québec à Tel-Aviv (BQTA), au sein de l'ambassade canadienne en Israël.

- Le projet de décret relatif à cette ouverture doit encore être déposé à l'approbation du Conseil des ministres. Une fois le décret adopté, le BQTA sera officiellement établi. Ce bureau sera la 35e représentation du Québec à l'étranger et la 1re au Moyen-Orient.

POURQUOI À TEL-AVIV

- Plusieurs facteurs ont été considérés dans le choix d'Israël comme l'endroit de la première représentation du Québec dans la région du Moyen-Orient, notamment :

    - Des collaborations avec Israël sont envisageables dans différents secteurs d'intérêt pour le Québec : économie, science, recherche et développement, relations académiques, culture, etc.
    - Des liens importants existent déjà entre le Québec et Israël depuis une soixantaine d'années, avec notamment deux ententes de coopération signées entre les gouvernements du Québec et d'Israël en 2007 et 2017 ;
    - Sur le plan économique, Israël est un leader dans le domaine de l'innovation, ce qui offre d'excellente possibilités d'échanges et de coopération pour le Québec ;
    - Malgré un contexte politique et sécuritaire fluctuant, Israël demeure la démocratie la plus forte dans la région. Son système politique parlementaire ainsi que sa société civile sont solides.
    - La présence d'une forte diaspora juive de plus de 100 000 personnes au Québec.

- [redacted]

- Israël est un centre de recherche et de développement (R-D) pour de nombreuses multinationales [redacted], ce qui pourrait représenter pour le Québec des occasions tangibles de s'insérer dans la chaîne de valeur mondiale dans le secteur des technologies de l'information et des sciences de la vie.

- Israël est le 3e partenaire commercial du Québec au Moyen-Orient après la Türkiye et les Émirats arabes unis.

- Le Québec et Israël entretiennent des liens de coopération en matière de mobilité étudiante universitaire et de coopération académique depuis plus de 20 ans.

- Israël possède certaines similarités avec le Québec sur le plan culturel (petit marché, volonté d'affirmer son identité, de veiller à l'épanouissement de sa langue, etc.) ce qui permet d'entrevoir des perspectives de coopération dans ce domaine.

- Israël compte environ 528 000 francophones, soit environ 6 % de la population. Certaines sources indiquent que ce nombre pourrait même atteindre jusqu'à 1 million.

- Il est à noter que les relations diplomatiques entre Israël et différents États de la région se sont normalisées au cours des dernières années. Effectivement, la signature des Accords d'Abraham, en septembre 2020, a permis la réconciliation d'Israël avec certains pays arabes voisins (dont les Émirats arabes unis et le Maroc).

CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

- Le gouvernement du Québec reste fidèle à sa position d'équilibre à l'égard du conflit israélo-palestinien. Il prône la place primordiale de la négociation et de l'accompagnement de la communauté internationale pour aboutir à un règlement durable du conflit, dans le respect du droit international.

- Considérant cette position, le BQTA serait aussi appelé à développer des collaborations avec des institutions palestiniennes.

- Du côté de la Cisjordanie, certains domaines sont d'intérêt, dont ceux des sciences de la vie et des technologies de l'information. Le Fonds de Recherche du Québec (FRQ) et l'Académie de la Palestine pour les sciences et les technologies (PALAST) collaborent depuis 2017 dans le cadre d'un accord de promotion de la collaboration en recherche scientifique.

- Le MRIF subventionne l'organisme, Promotion du leadership pour l'autonomisation, le développement et la justice (PLEDJ[1]), qui a pour objectif de réduire les inégalités sociales, promouvoir la société civile et assurer la protection des droits de la personne dans les zones de conflit israélo-palestinien.

POURQUOI MAINTENANT

- [redacted]

- Le projet d'ouverture d'une représentation à Tel-Aviv était à l'étude depuis 2017. La mise en place du projet a été reportée à quelques reprises. Le Québec s'est entendu avec le gouvernement fédéral canadien (le bureau sera dans l'ambassade canadienne), et est maintenant prêt à procéder à l'ouverture ;

- La situation sociopolitique en Israël peut toujours changer brusquement en raison des réalités spécifiques à cette région, et ce depuis des décennies. Il convient de considérer ce projet dans une perspective plus large et à long terme ;

- [redacted]

1 PROMOTING LEADERSHIP FOR EMPOWERMENT, DEVELOPMENT, AND JUSTICE

[redacted]

De : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 avril 2023 11:48
À : Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Czor, Emmanuelle <Emmanuelle.Czor@mri.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Aménagement du Bureau du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour Hélène,
Voici pour info.

Grégoire

[redacted]

[redacted]

From: Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Sent: April 14, 2023 4:53 PM
To: [redacted]
Cc: Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Subject: RE: Aménagement du Bureau du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour [redacted]

Je tiens à vous remercier de votre suivi.

Le poste n'a pas été encore pourvu, mais nous prévoyons toujours l'arrivée de notre affecté d'ici l'automne.

Je ne vois aucun problème de travailler dans un autre espace, si le bureau n'est pas prêt au moment de mon déplacement en juin, surtout que la plupart de temps je serai dehors . Par contre, il serait important qu'on puisse finaliser les travaux avant la mission de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Martine Biron, [redacted]

Dites-moi, ce que nous pouvons faire de notre côté pour respecter cet échéancier.

Je demeure disponible pour toute question.

Bon début de semaine.

Alik

Alik Hakobyan (il/he) || Chef du pupitre Proche-Orient, Égypte, Türkiye / Chief Desk Officer Middle-East, Egypt and Türkiye
Direction Afrique et Moyen-Orient / Africa and Middle East Division

Tel. 514-864-4168, poste 57005
418-649-2400, poste 57005

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
380, rue Saint-Antoine Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

[redacted]

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca

[redacted]

From: Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Sent: April 6, 2023 8:11 PM
[redacted] Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Subject: Aménagement du Bureau du Québec à Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour [redacted]

J'espère que vous vous portez bien.

J'aurais deux demandes à vous formuler dans le contexte de l'ouverture du bureau du Québec à Tel-Aviv, comme le dossier s'avance pas mal :

1. Croyez-vous qu'il serait possible d'aménager le bureau d'ici la fin mai ou début juin?
   - À noter qu'une mission de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie est en préparation et nous aimerions que le bureau soit aménagé aussi rapidement que possible pour être prêt à la visite de la ministre.
2. Je prévois une mission d'une semaine en Israël à la fin mai ou au début juin. J'aimerais avoir accès au bureau du Québec pour y travailler durant cette semaine. Serait-il envisageable?
   - S'il faut une demande officielle de la part de notre ministère, nous pourrons vous l'acheminer.

Je reste disponible pour toute question.

Cordialement,
Alik

Alik Hakobyan (il/he) || Chef du pupitre Proche-Orient, Égypte, Türkiye / Chief Desk Officer Middle-East, Egypt and Türkiye
Direction Afrique et Moyen-Orient / Africa and Middle East Division

Tel. 514-864-4168, poste 57005
418-649-2400, poste 57005

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
380, rue Saint-Antoine Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

[redacted]

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca

De :	Drainville, Helene
A :	Baillargeon, Etienne
Objet :	TR : Consultation annuelle [redacted] sur les changements prévus à l'étranger - représentations en cooccupation
Date :	24 août 2023 17:57:55
Pièces jointes :	image001.png image002.png image003.png image004.png image005.png image006.png

---

Bonjour Étienne,
Autre échange courriel retrouvé à ce sujet.

Merci de l'ajouter svp.

Isabelle

De : Lemay, Sophie B. <Sophie.Lemay@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 1 juillet 2022 13:21
À : Dion, Veronique-Aimee <Veronique-Aimee.Dion@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>; Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>; Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Consultation annuelle [redacted] sur les changements prévus à l'étranger - représentations en cooccupation

C'est bien noté, merci!

Sophie
Sophie B.Lemay, M.A.P. | Chef adjointe du Protocole et directrice
Direction des services aux représentations étrangères et aux organisations internationales et des relations intergouvernementales
Protocole du Gouvernement du Québec

Tél. : 418 649-2400, poste 57808
Cell : 418 456-7289

De : Dion, Veronique-Aimee <Veronique-Aimee.Dion@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 30 juin 2022 15:23
À : Lemay, Sophie B. <Sophie.Lemay@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>; Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>; Bilodeau,

Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Consultation annuelle [redacted] sur les changements prévus à l'étranger - représentations en cooccupation

Bonjour Sophie,

Voici pour le BSMA-RAFAM :

- Endroit : ambassade du Canada à Tel-Aviv
- Type de demande : ajout
- Employé canadien
- Titre du poste : Représentant du Québec (peut être appelé à changer, mais c'est l'expression la plus générique recommandée ici)
- Date d'entrée en vigueur : Été 2023 (tel que suggéré par le Protocole)

Merci et bonne longue fin de semaine!

Véronique-Aimée Dion | Adjointe exécutive à la sous-ministre adjointe
Sous-ministériat Relations Afrique, Francophonie et Affaires multilatérales

+1 418 446 2973
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525 Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Sur Québec.ca

[redacted]

<Natalie.Archambault@mri.gouv.qc.ca>; Lamy-Belzil, Jeanne <Jeanne.Lamy-Belzil@mri.gouv.qc.ca>; Ruel, Emi <Emi.Ruel@mri.gouv.qc.ca>; Gagnon, Audrey (BSM) <Audrey.Gagnon2@mri.gouv.qc.ca>
Objet : Consultation annuelle [redacted] sur les changements prévus à l'étranger - représentations en cooccupation

Bonjour mesdames,

J'espère que vous allez bien! [redacted] vient d'annoncer le lancement du cycle 2023-24 de la *Consultation annuelle sur les changements prévus à l'étranger*. Cette démarche vise à colliger les demandes des clients fédéraux, provinciaux et territoriaux quant aux changements à effectuer au sein des missions canadiennes pour l'exercice financier 2023-2024.

Pour le gouvernement du Québec, ceci ne concerne que les représentations qui se trouvent en statut de **cooccupation**. Les changements demandés peuvent comprendre l'augmentation ou la diminution du personnel, la prolongation des postes dotés pour une période déterminée, ainsi que les demandes de reclassification de postes existants. Je vous remercie donc de consulter vos équipes afin de connaitre vos besoins à cet égard. **La date limite pour déposer vos demandes est fixée au 18 juillet 2022.** Veuillez noter qu'une consultation est également en cours auprès des M/O concernés. Une fois les demandes reçues, elles seront soumises à la sous-ministre pour approbation finale [redacted].

Voici quelques éléments à prendre en considération préalablement au dépôt de demandes.

- Les demandes doivent viser la période entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

[redacted]

[redacted]

- Il est possible d'obtenir un estimé très précis des coûts pour chaque poste envisagé. Pour tout besoin à cet effet, communiquez directement avec la responsable des relations fédérales-provinciales du MRIF dont vous trouverez les coordonnées plus bas.

- Selon la méthodologie de coût en vigueur, **toute demande acceptée [redacted] sera présumée aller de l'avant et sera facturée en conséquence sur la facture annuelle, laquelle sera émise en avril 2023**. Il importe donc de déposer des demandes préalablement approuvées par vos autorités afin d'être en mesure d'assumer dans leur entièreté les coûts associés à chacun des postes demandés dès qu'ils seront acceptés [redacted].

- Les dates d'entrées en vigueur des demandes au cours de l'année sont à la discrétion du client et doivent être déjà arrêtées au moment du dépôt de la demande. Toutefois, si, pour une raison hors de son contrôle, [redacted] était incapable de donner suite à une demande à la date d'entrée en vigueur préalablement convenue, celle-ci pourrait être repoussée. Le client en serait bien sûr avisé et un remboursement des sommes déjà encaissées pourrait alors s'appliquer.

- Pour chaque demande il vous faut préciser :

  -Type de demande : ajout / suppression / prolongation/ reclassement
  -Employé canadien(EC) ou employé recruté sur place(ERP)
  -Niveau (S'applique seulement aux ERP) :
    - LE-A1 (anciennement LE-04, il s'agit d'un poste de soutien clérical, on le désignera comme COMMIS)
    - LE-A2 (anciennement LE-05, il s'agit d'un poste de soutien administratif, on le désignera comme ADJOINT)
    - LE-A3 (anciennement LE-06, il s'agit d'un poste de soutien administratif expérimenté, on le désignera comme COORDONATEUR ou ADJOINT PRINCIPAL)
    - LE-O1 (anciennement LE-07/08, il s'agit d'un poste au niveau de travail du programme, on le désignera comme AGENT)
    - LE-O2 (anciennement LE-09, Il s'agit d'un poste à un niveau de travail expérimenté du programme, on le désignera comme AGENT PRINCIPAL)
  -Titre du poste
  -Date d'entrée en vigueur
  -Commentaires s'il y a lieu

- Pour les créations de postes spécifiquement, le MRIF suggère une date d'entrée en vigueur à l'été 2023. D'une part, cela permettra un meilleur arrimage avec le calendrier d'affectation [redacted], et donc la possibilité pour vos employés qui occuperont ces postes de bénéficier de certaines mesures d'accompagnement et de formation données [redacted] et ses partenaires. D'autre part, cela laissera suffisamment de temps pour compléter les processus de nomination, d'enquête de sécurité et de délivrance de passeports diplomatiques et visas pour

lesquels les délais sont désormais plus longs.

- Toutes les demandes qui auront été jugées pertinentes par le MRIF seront présentées [redacted] à la fin juillet. [redacted] Vous serez informés des résultats dans les meilleurs délais à la suite de celle-ci.

Pour toute question ou pour déposer vos demandes, veuillez vous adresser à :

Vanessa Bilodeau, M.A.
Conseillère en affaires internationales
Responsable des relations fédérales-provinciales
Protocole
Tél. : 418 649-2400 poste 57220
Vanessa.bilodeau@mri.gouv.qc.ca

Merci de votre précieuse collaboration !

Sophie

Sophie B.Lemay, M.A.P. | Chef adjointe du Protocole et directrice
Direction des services aux représentations étrangères et aux organisations internationales et des relations intergouvernementales
Protocole du Gouvernement du Québec

Tél. : 418 649-2400, poste 57808
Cell : 418 456-7289

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

www.mrif.gouv.qc.ca

[redacted]

De : Drainville, Helene
Envoyé : 3 avril 2022 11:28
À : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Déploiement Israël - "Update"

Bonjour Grégoire,

Merci du suivi. On s'en reparle à notre statutaire.
Je te souhaite une belle journée,
Hélène

Hélène Drainville | Sous-ministre adjointe
Relations Afrique Francophonie et affaires multilatérales
Tél. : 418-649-2400, poste 57876

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
www.mrif.gouv.qc.ca / www.international.gouv.qc.ca

> Le 1 avr. 2022 à 17:33, Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca> a écrit :
>
> [redacted]
>
> Bonjour Hélène,
>
> Petit « update » sur ce dossier en vue de ton retour. On pourra s'en reparler de vive voix à notre statutaire.

- [redacted]

- De nos discussions préliminaires avec le Protocole (direction responsable des relations fed.-prov.), il y a une période prédéterminée pour soumettre [redacted] nos demandes de coocupation. La prochaine période pour soumettre nos demandes aura lieu cet été, en vue d'une installation effective, au plus tôt, à partir du 1er avril 2023. Pour information, il faut compter plusieurs semaines pour l'obtention d'une cote de sécurité pour l'éventuel candidat retenu, processus qui nécessite une enquête approfondie des Services de renseignements.

- Bernard a discuté de ce dossier avec la SM lors de sa statuaire le 29 mars. Elle comprend le calendrier fixé par le fédéral et souhaite que nous allions de l'avant avec la préparation en vue de la prochaine ronde de négociation [redacted] cet été. Elle a tout de même souhaité une solution à court terme.

- [redacted]. Par contre, d'autres actions sont possibles en vue de préparer l'envoi d'un affecté en Israël. On pense entre autres à des missions que pourrait notamment mener le chef de pupitre Proche-Orient (un peu dans l'esprit du navettage), lesquelles paveraient la voie à notre déploiement en Israël.

- [redacted]

- [redacted]

[redacted]

Au plaisir,

Grégoire Diamant | Directeur p. i.
Direction Afrique et Moyen-Orient

Tél. : 418 649-2400 poste 57409

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca

[redacted]

De : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 janvier 2023 21:01
À : Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>
Objet : Fwd: Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour Hélène,
Prendre connaissance du courriel de Vanessa ci-après. On aurait jusqu'au 6 février pour "tirer la prise" sans frais, mais je comprends que nous allons de l'avant. Tu me le reconfirmeras avant que je ne réponde à Vanessa. Tu voudras peut-être t'attacher avec Dominic aussi comme à ce stade-ci ça relève des relations fédérales provinciales (donc du Protocole).

As-tu pu en discuter avec Marie-Ève également ?

J'attendrai tes instructions.

Grégoire

Envoyé à partir de Outlook pour iOS

De : Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : mardi, janvier 24, 2023 8:21 AM
À : Duharte-Lacroix, Gabrielle <Gabrielle.Duharte-Lacroix@mri.gouv.qc.ca>; Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Tel-Aviv

[redacted]

Bonjour à tous,

Merci de prendre connaissance de cette communication [redacted] et de me faire connaitre notre position finale. La révocation ici pourrait se faire sans frais, mais pourrait miner nos chances d'intégrer la mission dans le futur…

Bonne réflexion!

Vanessa

De :	Dion, Veronique-Aimee
A :	Gagnon, Audrey (BSM); Barriault, Camille
Objet :	TR: 2022-12338 - Demande du MRIF - ADP_Affecté en Israël_
Date :	16 septembre 2022 14:58:10
Pièces jointes :	image001.png image002.png image003.png image004.png image005.png image006.png image007.png

---

Comme convenu.

Merci!

Véronique-Aimée Dion | Adjointe exécutive à la sous-ministre adjointe
Sous-ministériat Relations Afrique, Francophonie et Affaires multilatérales

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Édifice Hector-Fabre
525 Boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Sur Québec.ca

De : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 2 août 2022 16:11
À : Blais, Marie-Josee <Marie-Josee.Blais@mri.gouv.qc.ca>; Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Dion, Veronique-Aimee <Veronique-Aimee.Dion@mri.gouv.qc.ca>
Objet : RE: 2022-12338 - Demande du MRIF - ADP_Affecté en Israël_

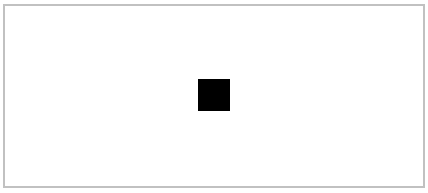

Bien reçu. Ok, je ne l'aborderai pas en comité RAFAM.
@Drainville, Helene : tu peux m'appeler à tout moment pour en discuter.

De : Blais, Marie-Josee <Marie-Josee.Blais@mri.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 août 2022 15:57
À : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Dion, Veronique-Aimee <Veronique-Aimee.Dion@mri.gouv.qc.ca>; Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>
Objet : RE: 2022-12338 - Demande du MRIF - ADP_Affecté en Israël_

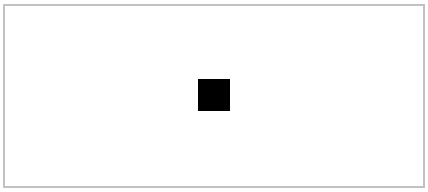

Allo Grégoire,

Je suis en rencontre avec Hélène et je viens de l'informer. On le garde dans les points à l'odj de la statutaire avec la SM. Hélène souhaiterait en reparler avec toi seulement lors de votre statutaire avant de soulever ce sujet en comité de direction RAFAM.

Merci!

Marie-Josée Blais | Conseillère en affaires internationales
Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca

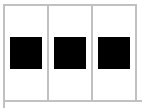

De : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 2 août 2022 15:35
À : Drainville, Helene <Helene.Drainville@mri.gouv.qc.ca>
Cc : Blais, Marie-Josee <Marie-Josee.Blais@mri.gouv.qc.ca>; Dion, Veronique-Aimee <Veronique-Aimee.Dion@mri.gouv.qc.ca>
Objet : TR: 2022-12338 - Demande du MRIF - ADP_Affecté en Israël_

Bonjour Hélène,
Voici la réponse du MEI/IQI.

Grégoire

De : Diamant, Gregoire <Gregoire.Diamant@mri.gouv.qc.ca>

Envoyé : 13 juin 2022 12:30
À : [redacted]
Cc : Cote, Myriam <Myriam.Cote@mri.gouv.qc.ca>; Sefa, Suela <Suela.Sefa@mri.gouv.qc.ca>; Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Objet : ADP_Affecté en Israël_

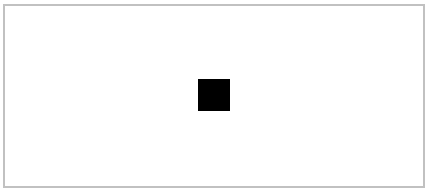

Bonjour,

[redacted] à l'envoi d'un affecté (conseiller) du gouvernement du Québec au sein de l'ambassade du Canada en Israël, pour commentaires de votre part.

Dans la mesure du possible, un retour de votre part serait attendu d'ici au 27 juin prochain.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question.

Meilleures salutations,

Grégoire Diamant | Directeur
Direction Afrique et Moyen-Orient

Tél. : 418 649-2400 poste 57409

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité
Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.

De : Bilodeau, Vanessa
A : [redacted]
Objet : TR: Éléments pour la note adressée [redacted] pour justifier l''ouverture du bureau du Québec à Tel-Aviv
Date : 22 mars 2023 15:41:00
Pièces jointes : image001.png
image002.png
image003.png

[redacted]

J'avais complètement oublié de te transférer ça. En espérant que ça convienne à votre besoin.

Vanessa

De : Hakobyan, Alik <Alik.Hakobyan@mri.gouv.qc.ca>
Envoyé : 21 mars 2023 19:39
À : Bilodeau, Vanessa <Vanessa.Bilodeau@mri.gouv.qc.ca>
Objet : Éléments pour la note adressée [redacted] pour justifier l'ouverture du bureau du Québec à Tel-Aviv

Bonjour Vanessa,

Voici les points que je suggère.

L'ouverture du Bureau du Québec à Tel-Aviv s'appuie sur les objectifs suivants :

- **Développement des relations gouvernementales, institutionnelles, et de la coopération ;**
  - Il existe de nombreuses affinités entre les sociétés québécoise et israélienne qui ont permis d'établir de fructueuses coopérations, particulièrement dans les domaines de la recherche et de l'innovation.
  - Plusieurs possibilités de partenariats entre gouvernements, institutions et société civile, sont encore inexploitées, notamment dans les domaines de l'environnement et de l'énergie verte, de la santé, de la cybersécurité, des investissements, etc.

- **Développement des relations économiques ;**
  - Israël est le 3e partenaire commercial du Québec au Moyen-Orient, et ce partenariat a un potentiel de développement.
  - Le modèle de développement économique israélien, basé sur l'innovation, constitue

un modèle pour le Québec

- **Développement des relations académiques ;**
  - Un intérêt de collaboration et d'échanges entre les institutions académiques québécoises et israéliennes est présent de part et d'autre.
  - La mobilité étudiante entre les deux pays est encore modérée.

- **Développement des relations culturelles ;**
  - Israël offre une réalité culturelle qui s'apparente à celle du Québec et qui devrait, en ce sens, permettre une relation de coopération plus dynamique au plan culturel.
  - Le pays compte environ 528 000 francophones, soit environ 6 % de la population. Certaines sources indiquent pourtant que ce nombre pourrait atteindre jusqu'à 1 million.

- **Présence d'une forte communauté juive au Québec ;**
  - La communauté juive du Québec s'élève à environ 100 000 personnes. C'est une communauté engagée de façon significative au développement du Québec, et elle est un élan considérable pour le développement des relations bilatérales entre le Québec et Israël.

Désolé pour le délai.

Je reste disponible pour toute question.
Merci.
Alik

Alik Hakobyan (il/he) || Chef du pupitre Proche-Orient, Égypte, Türkiye / Chief Desk Officer Middle-East, Egypt and Türkiye
Direction Afrique et Moyen-Orient / Africa and Middle East Division

Tel. 514-864-4168, poste 57005
418-649-2400, poste 57005

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
380, rue Saint-Antoine Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

www.mrif.gouv.qc.ca
www.international.gouv.qc.ca